

**COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**

**Consultation publique 2018 sur les plans  
d'aménagement forestier intégrés opérationnels  
(PAFIO) 2018-2023**

**RAPPORT DE LA  
CONSULTATION PUBLIQUE**

**Rédigé par**

**Marie-Hélène Langis, biologiste  
Agente de développement aux ressources naturelles**

**Octobre 2018**

**POUR INFORMATION**

**Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent**

186, rue Lavoie,  
Rimouski (Québec) G5L 5Z1  
Téléphone : 418 724-6440

**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

Direction générale du Bas-Saint-Laurent  
92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 207  
Rimouski (Québec) G5L 8B3

## TABLE DES MATIÈRES

---

1. Mise en contexte .....	4
2. Consultation publique.....	5
3. Recueil des commentaires pour le PAFIO .....	6
Section I – Participation à la consultation .....	7
Section II – Contenu des commentaires reçus .....	7
Annexe – Avis public de la consultation PAFIO 2017-2018.....	8

## 1. MISE EN CONTEXTE

---

Le territoire forestier bas-laurentien est constitué de 51 % de forêt publique et 49 % de forêt privée. Depuis 2018, le territoire public du Bas-Saint-Laurent comporte deux unités d'aménagement (UA) : 011-71 et 012-72 (Figure 1).

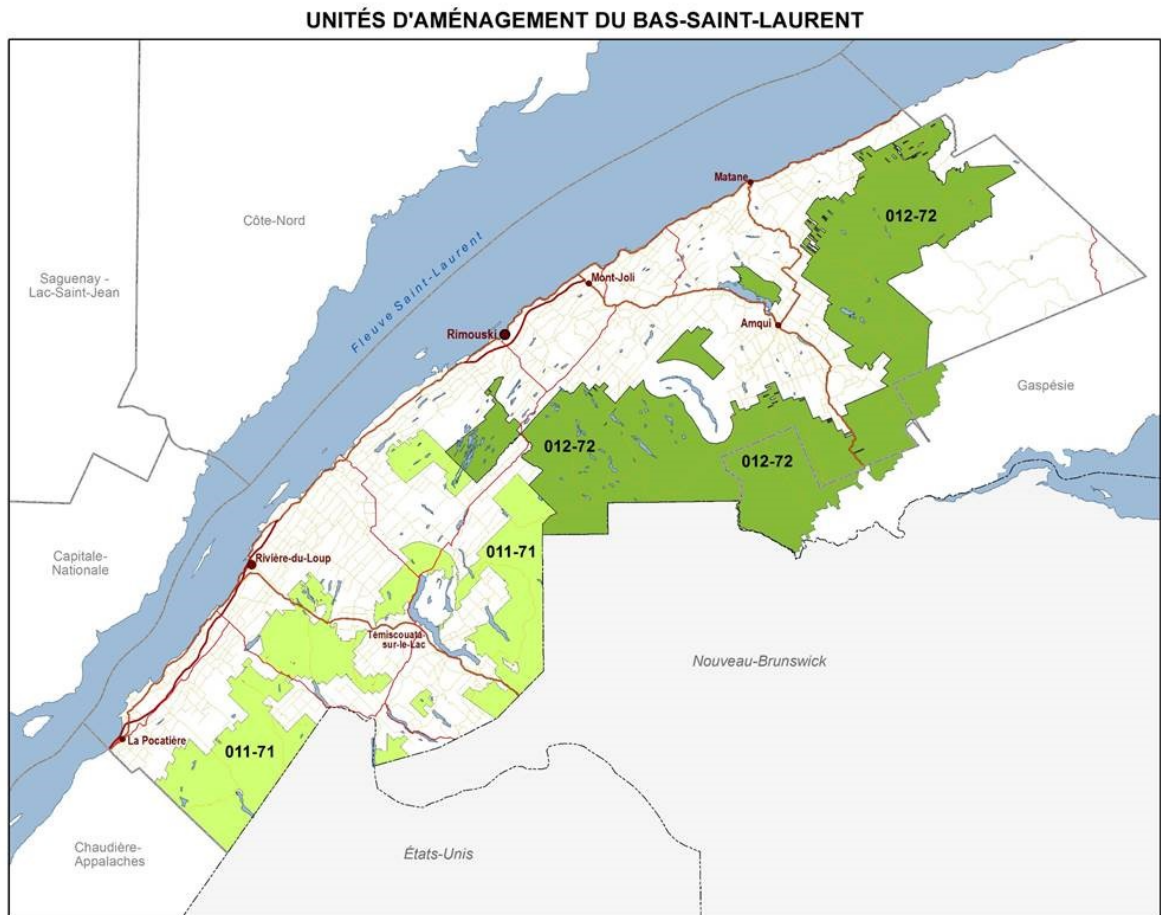
En mars 2010, la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (L.R.Q., c. A-18.1) a été adoptée et préconise des changements importants dans les rôles et responsabilités concernant la planification forestière. Depuis son adoption, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a l'entière responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier opérationnels (PAFIO) qui contiennent les secteurs d'intervention potentiels où se réaliseront les travaux commerciaux et non commerciaux. Le PAFIO présente également la localisation potentielle des chemins forestiers et autres infrastructures à construire ou à améliorer.

Le PAFIO doit faire l'objet d'une consultation publique pour son approbation et pour sa bonification, le cas échéant. Pour la région du Bas-Saint-Laurent, la consultation publique a été organisée par le MFFP, mais le rapport de la consultation est rédigé par le Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. La consultation avait pour objectif de permettre à l'ensemble de la population de consulter les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels préparés par le MFFP et d'exprimer ses préoccupations relatives à cette planification pour les deux UA de la région du Bas-Saint-Laurent, soit l'UA 011-71 et l'UA 012-72. Cette consultation portait sur la version 2 du PAFIO 2018-2023.

## 2. CONSULTATION PUBLIQUE

---

La période de consultation du PAFIO s’est déroulée du 28 mai au 21 juin 2018 (voir l’annexe). La population a été informée par l’entremise des journaux locaux (Avant-Poste, Avantage Gaspésien, Avantage Rimouski, Placoteux, Info-Dimanche), du site Internet et de la page Facebook du MFFP ainsi que par l’envoi de courriers électroniques spécifiques aux différents partenaires régionaux susceptibles d’être intéressés par l’aménagement forestier de la forêt publique (municipalités, MRC, représentants des Tables de GIRT, etc.).



**Figure 1 : Unités d’aménagement du Bas-Saint-Laurent**

### 3. RECUEIL DES COMMENTAIRES POUR LE PAFIO

---

Les organismes et particuliers intéressés par cette consultation publique étaient invités à émettre des commentaires par le biais du site Internet du MFFP (voir l'annexe) ou auprès de leurs représentants.

Il était également possible de consulter tous les documents relatifs à cette consultation directement aux différents bureaux du MFFP, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, aux adresses suivantes :

- **Rivière-du-Loup – UA 011-71**  
186, rue Fraser  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C8  
Téléphone : 418 862-8213
  
- **Rimouski – UA 012-72**  
92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 207  
Rimouski (Québec) G5L 8B3  
Téléphone : 418 727-3710
  
- **Amqui – UA 012-72**  
26, boul. Saint-Benoît Ouest, bureau 200  
Amqui (Québec) G5J 2E2  
Téléphone. : 418 629-3068

Le CRD du Bas-Saint-Laurent est responsable de rédiger le rapport des commentaires émis lors de la consultation publique. Quant au MFFP, il a la responsabilité de présenter une synthèse des commentaires reçus aux membres des TLGIRT. Ces commentaires sont exposés dans ce rapport et présentés ainsi :

- **Section I - Participation à la consultation** : informations relatives au nombre de personnes ayant consulté les plans et/ou émis des commentaires;
  
- **Section II - Contenu des commentaires reçus** : contenu intégral des commentaires des participants.

## SECTION I – PARTICIPATION À LA CONSULTATION

---

– **Dates de la consultation**

28 mai au 21 juin 2018.

– **Consultation des plans**

	Bureau du MFFP	Autres, précisez	Internet
Nombre de personnes ayant consulté les plans	-	-	-

**Note** : Certaines personnes ont consulté les plans sans émettre des commentaires.

## SECTION II – CONTENU DES COMMENTAIRES REÇUS

---

– **Liste de tous les commentaires émis**

Aucun commentaire n'a été émis lors de cette consultation.

# Avis public

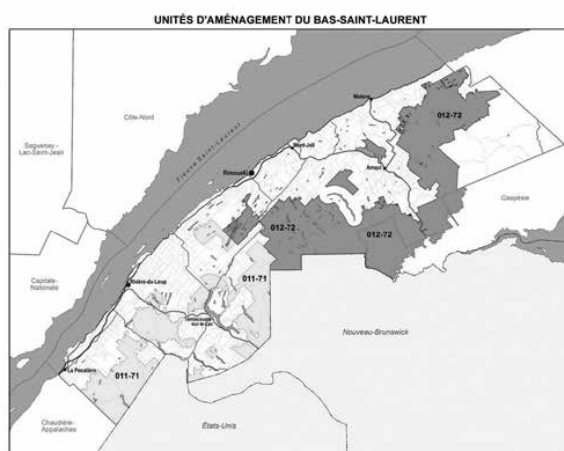
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

**VOTRE OPINION COMPTE!**

## **MODIFICATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNELS**

**Du 28 mai au 21 juin 2018**, la population est invitée à s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels 2018-2023 pour le territoire public du Bas Saint Laurent. Ces plans sont préparés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Ils comportent les secteurs potentiels d'interventions forestières pour des coupes et des traitements sylvicoles ainsi que la localisation des chemins et des autres infrastructures à construire ou à améliorer.

Les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels concernent les unités d'aménagement 011-71 et 012-72.



Toute personne peut consulter les plans directement sur Internet et émettre ses commentaires jusqu'au 21 juin 2018. Pour accéder à cette consultation, rendez-vous à l'adresse : [mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp](http://mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp) et sélectionnez la consultation sous la rubrique Consultations en cours.

Les plans peuvent également être consultés, sur rendez-vous, aux bureaux du Ministère :

**Rivière-du-Loup – Unité d'aménagement 011-71**

186, rue Fraser, Rivière-du-Loup. Tél. : 418 862-8213

**Rimouski – Unité d'aménagement 012-72**

92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 207, Rimouski. Tél. : 418 727-3710

**Amqui – Unité d'aménagement 012-72**

26, boul. Saint-Benoît Ouest, bureau 200, Amqui. Tél. : 418 629-3068

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le personnel forestier sera disponible pour expliquer les divers éléments des plans et répondre aux questions.

Québec

**AVANT-POSTE - AVANTAGE GASPÉSIEN - AVANTAGE RIMOUSKI**

**INFO-DIMANCHE - PLACOTEUX**

Date de parution: 23 mai 2018

Format: 1/3 VERTICAL

CUXXXXXXX